

## Conditions Générale d'Utilisation (CGU) – Med'Oc

Med'Oc est un logiciel de gestion de cabinet médical édité par la société ADSION INFO SANTE, 1280 avenue des platanes – FUTURE BUILDING II – 34970 LATTES. Med'Oc se décline en plusieurs versions en fonction des options choisies par la structure de santé lors de la signature de son bon de commande et l'acceptation des CGV.

Med'Oc propose un ensemble de fonctionnalités permettant d'assister des professionnels de santé libéraux et leurs assistants dans la gestion de leur activité de consultation.

Med'Oc s'inscrit dans le cadre d'un environnement numérique qui peut nécessiter d'implémenter des produits et services sous la responsabilité d'institutions publiques ou privées. Il fait l'objet d'agréments ou d'autorisations d'exploitation des dites organisations. ADSION INFO SANTE, ne peut pas être tenu responsable des dysfonctionnements desdits produits ou services. Dans ces produits et services, on trouve, sans être exhaustif :

### **La facturation par établissement d'une feuille de soins électronique et les téléservices de l'assurance maladie.**

L'utilisation dans Med'Oc de ces services fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Centre National de Dépôt et d'Agrément (CNDA) pour le compte de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Informations disponibles sur <https://cnda.ameli.fr/>. Cette fonction utilise des technologies développées par le G.I.E Sesam vitale <https://www.sesam-vitale.fr/>.

### **La prescription**

Med'Oc propose une fonction de création d'ordonnance dont la réalisation peut s'appuyer sur des produits ou services de tiers. Editeur de bases médicamenteuses Vidal et BCB (informations sur ces produits : <https://www.vidal.fr/> ou <https://www.bcb.fr/>). Med'Oc dispose d'une certification Logiciel d'Aide à la Prescription délivrée par la Haute Autorité de Santé (<https://www.has-sante.fr/>) et d'un agrément pour la dématérialisation de l'ordonnance dite « e-prescription » délivrée par le Centre National de Dépôt et d'Agrément (CNDA). Informations disponibles sur <https://cnda.ameli.fr/>.

### **Les messageries de santé**

Med'Oc propose une fonction de client de messagerie permettant d'échanger, selon leurs spécifications, avec les opérateurs de messagerie de santé, Apicrypt (<https://apicrypt.org/>) et Mailiz (<https://mailiz.mssante.fr/>).

### **Identification électronique par Pro Santé Connect**

Med'Oc propose une authentification via Pro Santé Connect.

Pro Santé Connect est un téléservice mis en œuvre par l'Agence du Numérique en Santé (ANS) contribuant à simplifier l'identification électronique des professionnels intervenant en santé.

L'utilisateur peut se connecter grâce à son application mobile e-CPS ou sa carte CPS, avec un lecteur de cartes et les composants nécessaires.

Plus d'information sur :

<https://industriels.esante.gouv.fr/produits-et-services/pro-sante-connect/conditions-generale-d-utilisation-pro-sante-connect>

## **L'accès au Dossier Médical Partagé (DMP)**

Med'Oc propose de consulter et d'alimenter le DMP des patients et utilise pour réaliser ces opérations le logiciel Magic DMP de la société Softin (<https://www.softin.fr/magicdmp/>). Ce logiciel dispose d'un agrément délivré par le centre National de Dépôt et d'Agrément (CNDA). Informations disponibles sur <https://cnda.ameli.fr/>

Le produit Med'Oc et les services tiers associés cités précédemment utilisent le système d'information de la structure médicale. À ce titre, et pour un fonctionnement optimal, une maintenance correcte de ce système est nécessaire. La mise à disposition de Med'Oc par ADSION INFO SANTE et des services tiers associés, n'exonère pas la structure médicale, de prendre toutes les mesures nécessaires à l'entretien de ce système. La structure doit souscrire aux services nécessaires à cette maintenance.

## **Gestion des données, sécurité et RGPD**

Lors de l'utilisation du logiciel Med'Oc, les professionnels de santé et le personnel habilité par la structure médicale réalisent une collecte de données à caractère personnel régit par la réglementation de la RGPD. Les données sont détenues par la structure médicale qui doit mettre en œuvre toutes les mesures permettant leur protection et leur sauvegarde.

## **VOS RESPONSABILITÉS**

**Vous êtes responsable de la mise en œuvre de la RGPD.** Il vous appartient de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour vous y conformer. Entre autres, obligation de mettre en œuvre des moyens pour protéger les données (moyens de stockage, antivirus, sauvegardes sécurisées...).

Le traitement qui est fait des données que vous collectez lors de l'utilisation de nos produits ou services est sous votre responsabilité. Vous devez **recueillir le consentement de vos patients**, les informer de leurs droits conformément aux lois « informatique et liberté » et « RGPD ». Vous devez vous assurer que votre personnel et vos sous-traitants appliquent ces dispositions.

## **NOS RESPONSABILITÉS**

Dans le cadre de cette réglementation ADSION INFO SANTE agit :

Comme **RESPONSABLE DE TRAITEMENT** de données à caractère personnel  
(Données administratives personnelles des utilisateurs sous la responsabilité d'ADSION INFO SANTE)

Données relatives à la conclusion des contrats avec ADSION INFO SANTE : nom, prénom, adresse professionnelle et / ou adresse personnelle, numéro(s) de téléphone, date de naissance, courriel, coordonnées bancaires.

## **Données relatives à l'exécution des services ADSION INFO SANTE**

Dans le cadre de l'exécution de nos services, des données complémentaires peuvent être collectées : RPPS, Numéro ADELI, spécialité, informations techniques sur votre système d'information (type de matériels, numéro de série, adresse IP, programmes utilisés, etc....).

Ces données sont à destination des personnels d'ADSION INFO SANTE et de ses partenaires. Ces derniers relevant de la même réglementation.

Outre le droit de communication des informations et de rectification, ces données seront supprimées dans le cas où vous n'utiliserez plus les produits ou services d'ADSION INFO SANTE.

Vous pouvez formuler vos demandes à [rgpd@adsion.fr](mailto:rgpd@adsion.fr)

Comme **SOUS-TRAITANT** pour votre compte, ADSION INFO SANTE est amené à accéder et à manipuler des informations à caractère personnel enregistrées dans vos systèmes d'information.

Vous êtes le seul à pouvoir donner l'accès distant à notre service de maintenance. Vous devez vous assurer, de votre côté, de la fermeture de cet accès en fin d'intervention.

ADSION INFO SANTE ne conservera pas de mots de passe permettant l'accès à votre système d'information. Vous vous engagez à conserver par vos propres moyens les mots de passe de votre système d'information.

ADSION INFO SANTE utilise un système d'information pour conserver des données relatives aux opérations de maintenance (date, heure, durée, motifs des opérations sur votre système d'information, descriptif des opérations réalisées, liste des personnels ayant pris en charge le dossier)

Une lettre de mission devra nous être adressée lors d'une demande de traitement des données en votre possession. Elle devra spécifier l'accord de la structure et définir précisément les critères de traitement de ces données (Séparation de bases, fusion, migration de logiciels tiers...). Les données mises à disposition d'ADSION INFO SANTE seront détruites dans un délai maximum de 30 jours. Ce délai pourra être réduit sur votre demande ou si la bonne exécution de la mission ne nécessite pas un tel délai de conservation.

Dans le cadre de l'exécution du contrat qui nous lie, ADSION INFO SANTE peut être contraint de faire appel à des sous-traitants. Vous autorisez ADSION INFO SANTE à y recourir dans la mesure où cela est nécessaire et que ces sous-traitants respectent eux-même la réglementation en vigueur.